



L'Anah en danger

Rapport sénatorial sur les agences de l'État : alerte sur l'avenir de l'Anah, ses missions et ses agents

Un rapport de la commission d'enquête du Sénat, publié en juillet 2025, vise à réorganiser en profondeur les agences publiques. Derrière le discours de simplification et d'efficacité budgétaire, ce sont des menaces claires qui pèsent sur l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : sa disparition en tant qu'établissement autonome, la dilution de ses missions, et la précarisation de ses personnels...

Ce que dit le rapport :

- Les missions de versement d'aides de l'Anah pourraient être transférées à l'Agence de services et de paiement (ASP)
- L'ensemble des demandes d'aide (particuliers, collectivités, entreprises) serait centralisé autour du préfet, réduisant l'Anah à un simple maillon administratif
- La communication des agences serait réintégrée dans les ministères, supprimant l'autonomie de parole de l'Anah

Ce que cela implique, pour les agents :

- ✓ Risques de **mobilité forcée**, de **perte de statut**, de **fusion ou suppression de services**, sans garanties sur les droits ou les conditions de travail
- ✓ **Baisse du sens et de la reconnaissance** des métiers, dans un contexte où l'expertise logement est plus que jamais nécessaire
- ✓ Dialogue social menacé dans les processus de restructuration

Ce que cela implique, pour les missions :

- ✓ **Perte d'expertise et de proximité** : les politiques d'amélioration de l'habitat sont complexes, sociales, territorialisées. Elles ne peuvent être réduites à des dispositifs standardisés
- ✓ **Dégradation du service aux usagers**, complexification des démarches, éloignement des publics fragiles
- ✓ **Remise en cause de l'ambition sociale et environnementale** des politiques de rénovation, d'habitat indigne, de précarité énergétique

Ne pas jeter sur la voie publique

La CGT alerte :



Ce projet de réorganisation marque un tournant : il ne s'agit pas de modernisation mais de **désengagement de l'État** dans ses politiques sociales.

L'Anah, qui gère 3,8 milliards d'euros d'aides, et manque pourtant de moyens humains et financiers, est au cœur de la lutte contre la crise du logement. Son démantèlement serait une faute politique majeure.

Nous revendiquons :

- Le maintien de l'Anah comme agence publique nationale autonome, dotée de moyens humains et financiers pérennes
- Le respect des personnels, de leurs missions et de leurs droits dans tout projet de réforme
- Une véritable politique du logement, pilotée par l'expertise publique, au service des besoins sociaux et environnementaux

Non à la disparition silencieuse de l'Anah !

Oui à un service public de l'habitat fort, social et de proximité !

CGT ANAH : syndicat.cgt@anah.gouv.fr

delegates-du-personnel@anah.gouv.fr

[Je me syndique à la CGT](#)

